



## Retarder un retrait de point avant annulation

-----  
Par Visiteur

Bonsoir, je vien vers vous, pour trouver une solution a mon probleme.

voila, il me reste 2 points sur mon permis de conduire, et je suis dans lincapasibilité de passé un stage de recuperation de points avants le 17 mars 2011...

le 6 novembre dernier, je me suis fait prendre aux jumelles se qui m'a vallu 2 points en moins... je vous laisse faire le compte...

j'ai signé comme quoi je confirmai les fais, et pour l'instant j'aten les 45 jours avant de payer. mais apres mon solde de points sera a 0...

auriez vous une solution concrete pour que je puisse tjr avoir mes 2 points en mars afin de faire un stage de recuperation...

merci bcp de votre reponse que j'atend avc impasience

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

auriez vous une solution concrete pour que je puisse tjr avoir mes 2 points en mars afin de faire un stage de recuperation...

Avec un peu de chance si vous contestez l'infraction au 44° jour, il est possible que le jugement ait lieu après le 17 mars 2011 et entre temps vous aurez fait le stage de récupération de points.

Il n'y a pas vraiment d'autre alternative.

Bien cordialement